

## Une géographie sociale entre représentations et action

Guy Di Méo

Professeur à l'Université Michel de Montaigne (Bordeaux 3)

UMR 5185 ADES – CNRS/Universités de Bordeaux 2 et 3

Maison des Suds, 12 esplanade des Antilles, 33607 Pessac Cedex

[g.dimeo@ades.cnrs.fr](mailto:g.dimeo@ades.cnrs.fr)

*Résumé : la géographie sociale met l'accent sur les interactions de rapports sociaux et spatiaux. Elle accorde une place privilégiée aux acteurs, à leurs représentations, plus largement à l'action sociale et aux systèmes territorialisés qu'elle constitue. Sur la base d'une nouvelle définition des objets de la recherche (lieux, territoires, paysages, mais aussi effets socio-spatiaux de fragmentation, de ségrégation, d'inégalité et de distinction), elle a contribué au renouveau global de la géographie contemporaine, à son incontestable socialisation. Elle offre aussi un ensemble de problématiques et de méthodes utiles pour l'aménagement du territoire et le développement territorial.*

**Abstract :** The purpose of social geography is to emphasize the interactions between social and spatial relationships. A paramount role is given to actors and their representations, and more widely to social action and territorialized systems. On the basis of a new definition of research objects (places, territories and landscapes, as well as socio-spatial effects of fragmentation, segregation, disparity and distinction), social geography has contributed to the global revival of contemporary geography and to its undeniable socialisation. It also offers a wide range of problematics and methods that are useful for territorial planning and development.

En France, dans le courant des années 1970 et 1980, une nouvelle géographie sociale est née. Cette géographie sociale a refusé le classicisme conservateur d'une géographie académique, héritière essoufflée de l'école française (vidalienne) alors dominée par la géomorphologie. Elle s'est dressée aussi contre le positivisme de la « nouvelle géographie » quantitative venue d'outre-atlantique. Elle a cherché à enraciner le propos géographique dans les sciences de l'homme et de la société. Elle s'est également attachée à saisir la dimension spatiale de certains faits sociaux, notamment celle des inégalités et de l'exclusion. Elle s'est efforcée de rendre intelligibles les agencements géographiques de tous ordres que l'interaction des rapports sociaux et spatiaux engendre. Cette géographie s'inscrit dans une double perspective que j'examinerai ici, celle des représentations et celle de l'action.

Trois bonnes décennies de réflexions et de travaux auxquels Hervé Gumuchian a abondamment participé ont ainsi abouti à un ensemble cohérent qui a contribué au renouveau critique de la discipline (en général), jusqu'à être digérés par celle-ci à l'occasion de son renouvellement. Du coup, toute la géographie s'en est trouvée transformée, socialisée en quelque sorte. La géographie est ainsi devenue une science sociale à part entière et le propos spécifique de la géographie sociale en a perdu de sa portée.

### 1. La géographie sociale : objets et principes

Comme l'ont écrit avant nous Armand Frémont (1984) ou Jean-Bernard Racine (1986), « l'objet de la géographie sociale est l'étude des relations entre rapports sociaux et rapports spatiaux ». Les rapports spatiaux correspondent aux liens affectifs, fonctionnels et

économiques, politiques et juridiques ou purement imaginaires que les individus et les groupes tissent avec les espaces géographiques où ils vivent, qu'ils parcourent ou qu'ils se représentent. Ces rapports spatiaux, en tant qu'objet central de la géographie, ne constituent pas une nouveauté. Déjà, en 1922, dans un ouvrage, *La terre et l'évolution humaine*, l'historien Lucien Febvre ramenait l'objet de la géographie à une question majeure : « quels rapports entretiennent les sociétés humaines d'aujourd'hui avec le milieu géographique présent ? » N'est-ce pas là, en effet, une vieille question qui, depuis des temps immémoriaux, taraude le sens commun aussi bien que les penseurs, d'Hippocrate à Montesquieu et bien au-delà ?

À partir de ce rapport vertical, « faire de la géographie - et pas seulement sociale, comme l'écrit Denis Retaillé - c'est parcourir et nommer, enregistrer et représenter la distance, montrer les dispositions et les formes que prennent des phénomènes à la surface de la terre (...) C'est ensuite combiner les phénomènes selon leur coexistence ». Comprendre de telles combinaisons, c'est aussi, dans une certaine mesure, inventer des objets géographiques : des climats (chinois, méditerranéen, pontique...), des montagnes (le Massif Central, nommé pour la première fois et donc « créé » en 1841), des villes, des régions et des pays. Ces objets géographiques sont au total de trois types. Les formes et les entités géographiques, faites d'agrégats de lieux, de points spatiaux contigus ou disposés en réseaux, se déclinent sur le mode générique (région, pays, territoire, paysage...) ou, plus spécifiquement, désignent telle ville ou tel quartier, tel massif de montagne, telle vallée, telle diaspora humaine... Une deuxième catégorie regroupe des processus et des flux spatialisés : transports et diverses mobilités, flux d'informations et de capitaux, etc. Un troisième type, moins classique, concerne les spatialités de différents phénomènes sociaux, dimensions spatiales des identités, des loisirs et de la santé, du travail et du pouvoir, de l'économie et de l'idéologie...

Au total, ce sont ces « rapports de rapports », sociaux (rapports interindividuels) et spatiaux, qui définissent une grande variété de « combinaisons spatiales » que nous repérons, identifions et nommons à travers le prisme de nos représentations et dans le mouvement constant et créateur de l'action. Ces combinaisons décrivent l'espace social dans sa forme générique comme dans ses déclinaisons plus singulières, ses lieux et ses territoires. Les espaces et/ou territoires qui sont en fait des « espaces-temps », peuvent être définis comme les formes concrètes et symboliques, spatialement organisées et dynamiques, que produisent les activités des hommes. L'espace social se construit donc au rythme des luttes (de catégories et de classes) et des enjeux qui engendrent la différenciation de la surface terrestre. Cette différenciation s'appréhende aussi à travers la diversité des pratiques d'individus inscrivant leur vie dans un espace d'action socialement normé, mais néanmoins ouvert aux aventures singulières.

La géographie sociale s'efforce de proposer des méthodes de conceptualisation et d'identification, d'analyse et de compréhension de tels espaces et territoires. Elle tente de déceler leurs logiques constitutives, les forces ou instances économiques, idéologiques et politiques qui agrègent leurs éléments ou composantes spatiales. Elle cherche à découvrir les seuils, les discontinuités qui en marquent les limites. Elle est attentive à tous les bruissements et frémissements qui annoncent leur émergence, comme à tous les symptômes de leur déclin.

Mais en quoi consiste cette géographie de l'espace social, cette lecture des sociétés par leur espace ? En quoi se distingue-t-elle d'autres géographies ? Pour répondre à ces questions, il faut situer le propos dans le concert des sciences humaines et sociales, mais aussi en regard des principaux courants qui animent aujourd'hui la recherche géographique : géographie humaine classique, analyse spatiale, théories de la complexité en géographie, positions de la géographie culturelle.

Rappelons au préalable que si la géographie ne peut être que sociale, ce postulat revêt d'autant plus d'évidence qu'il est clairement affiché et que l'on met l'accent sur cette

dimension essentielle. La géographie échappe ainsi au risque de naturalisation des faits qu'elle étudie qui la menace constamment. Ajoutons que son recentrage sur les faits sociaux et sur leur dimension spatiale, l'établit en interlocutrice privilégiée des sciences sociales.

Au sein de sa propre discipline, la géographie sociale s'éloigne de la géographie humaine classique, voire de l'analyse spatiale parce qu'elles construisent toutes deux des catégories taxonomiques conférant à l'espace la capacité illusoire de produire ses propres lois, sans égards suffisants pour les logiques et pour les contradictions sociales qui les sous-tendent. La géographie sociale se distingue également de la géographie culturelle dans la mesure où celle-là considère la culture comme le produit permanent et constamment transformé des rapports et des enjeux sociaux, contre toute tentation d'essentialisme culturel. Rappelons enfin qu'on ne saurait, non plus, se contenter de regarder les phénomènes géographiques comme des choses, comme de strictes réalités objectives ; ce que tendent un peu trop à faire les théories de la complexité en géographie. La géographie ne saurait plus faire l'impasse, comme nous allons le voir, des représentations sociales qui façonnent le monde, pas plus qu'elle ne doit oublier les acteurs ou agents qui interviennent sur la scène géographique. Il lui revient aussi d'intégrer dans ses modèles le vécu de l'homme habitant, producteur, consommateur, agent et acteur, etc. Elle saisit toute l'épaisseur de l'économie, des jeux de pouvoir et des idéologies.

Cet ensemble d'exigences s'impose, en particulier, si l'on veut fonder une géographie de l'action, ouverte sur la société et sur les grandes questions sociales qui impliquent l'espace géographique, son appropriation et sa valorisation, son partage, sa privatisation, sa confiscation.

## 2. Les représentations en géographie, du sujet au social

La fonction de représenter, dont nous avons déjà mesuré tout le poids en matière de définition et de production des objets géographiques, consiste à « rendre présentes à la mémoire les réalités extérieures ou intérieures à l'homme, dont la pensée elle-même » (Godelier, 1989). Ces « réalités » peuvent être de divers ordres : matérielles ou intellectuelles, concrètes ou imaginaires. Elles constituent un ensemble de connaissances, de croyances, d'opinions et de convictions, tantôt personnelles, tantôt collectives. Les représentations forment des codes mémorisés par le cerveau, mobilisables de façon consciente et se prêtant à de multiples utilisations mentales. Ces codes servent en particulier à décrypter notre environnement géographique, mais aussi à communiquer avec autrui, à rêver, imaginer, planifier et orienter nos conduites ou nos pratiques les plus diverses. Pour ce faire, nous les utilisons comme de véritables « prototypes de référence » (Rosch, 1973), des *patterns*, des « mêmes ». Ces derniers interviennent dans tous les processus d'identification et d'interprétation des objets de la perception comme dans la production des idées et des images mentales.

Les représentations dites sociales, c'est-à-dire collectivement forgées et partagées, sont celles qui reflètent le système des valeurs communes aux membres d'un même groupe. Elles se bâtissent par effet d'apprentissage autour d'un noyau (« schémas cognitifs de base », « système central ») constitué lui-même par quelques principes directeurs. Ceux-ci, dans le cas par exemple de la représentation sociale du territoire de la France par les Français, gravitent autour des critères d'harmonie et de beauté des paysages, d'équilibre et de mesure des éléments, du climat en particulier, de complémentarité des régions et des hommes (tempéraments du Nord et du Sud), du caractère naturel des frontières, etc.

Ces représentations sociales jouissent d'une grande stabilité en raison de leur enracinement psychologique, mais aussi du fait de leur ancrage social et de leur assise institutionnelle. L'enracinement psychologique profond des représentations mentales se confond avec la formation très précoce des schèmes de perception et de comportement. Acquis la plupart du temps dès l'enfance, ils évoluent en fonction des expériences et des

apprentissages individuels. C'est à ce niveau que jouent les ancrages sociaux. Ils suscitent des jeux d'attitudes types. Ils engendrent des habitudes et de l'inertie mentale. Ils imposent des normes et des valeurs. C'est sous le poids de ces conventions et de ce conformisme que se pérennisent les représentations sociales. Pourtant, cette stabilité d'ensemble n'exclut pas des variations très sensibles dans les représentations, en fonction justement des expériences et des trajectoires, des constructions mentales propres aux acteurs sociaux.

Les institutions fournissent un dernier facteur de stabilité des représentations sociales. En effet, les images que nous nous faisons de la France, de notre ville, etc., ne se façonnent pas seulement dans notre esprit ou au sein des petits groupes d'appartenance que nous fréquentons. Elles transitent par toute une série d'appareils institutionnels : l'école, l'université, les églises, les partis politiques, les médias... Elles tirent de ces véhicules idéologiques très efficaces une forte capacité de diffusion et d'assimilation, ainsi qu'un incontestable prestige, voire une autorité qui tend à leur conférer une légitimité accrue.

Au total, d'un individu à l'autre, d'un groupe à l'autre, les représentations sociales subissent, dans leur transmission, des filtrages successifs qui tendent à les modifier. Pourtant, suffisamment partagées, les plus ancrées de ces représentations jouent aussi un rôle de filtre cognitif, de cadre mental collectif permettant d'interpréter le monde, ses événements, le jeu de ses acteurs.

Ceci dit, n'existe-t-il qu'une dimension strictement idéale des représentations à la fois mentales et sociales ? Certainement pas ! Tout particulièrement dans le domaine des représentations de la réalité géographique. En effet, les représentations territoriales ou paysagères d'un groupe donné s'enracinent dans les réalités matérielles de son espace, de ses lieux de vie, tout autant que dans son idéologie. Plus que toutes autres, les représentations à caractère géographique fonctionnent comme des interprétations individuelles et sociales d'une réalité extérieure à l'homme, concrète, imprimée dans la matérialité des lieux.

Malgré ce constat, il faut admettre que les représentations géographiques (y compris les plus simples) demeurent avant tout, comme toutes les représentations, des phénomènes de conscience d'une nature comparable à celle des idées et surtout des images. Elles constituent des formes de sélection et de (ré) interprétation du réel. Ce dernier ne fournit en définitive qu'une accroche autour de laquelle le schème mental convoqué par l'intentionnalité, par la volonté interprétative du sujet qui se représente, se déploie. Quelles que soient les connexions plus ou moins fortes des représentations géographiques avec une incertaine réalité matérielle, ces représentations n'en demeurent donc pas moins des productions mentales qui se configurent selon des modèles socialement élaborés et appris. Au total, les représentations portent l'empreinte de stratégies très personnelles, mais aussi celle de raisons, de causes fournies par le caractère très contraignant des conditions d'existence de chacun.

### 3. Territoire vécu et territorialité

Les territoires de notre vécu sont, en grande part, ceux de notre quotidien. Ils rassemblent de manière souvent plus virtuelle que concrète les lieux de notre expérience, imprégnés de nos routines et de nos affects. Ils les relient avec plus ou moins de continuité géographique en fonction de l'intensité des pratiques que nous en avons et des cheminements, des parcours que nous effectuons de l'un à l'autre. Selon notre degré de mobilité quotidienne et régulière, les territoires épousant nos espaces de vie s'étirent ou bien se resserrent, se contractent. Lorsque notre mobilité s'accroît, la connexité des lieux qui les composent s'affaiblit, donnant un tissu territorial discontinu et lâche, réseau de lieux familiers séparés par des interstices plus ou moins connus. Nous nous identifions souvent à de tels espaces, mais leur multiplication engendre un phénomène d'identité territoriale plurielle, couramment éprouvé par l'individu contemporain. Ce sentiment se complique encore du fait que des territoires et des lieux plus abstraits, que nous nous représentons à partir de notre imaginaire, formés d'un mélange de

rêve et d'informations bien réelles mais disparates, parcellaires, perturbent notre rapport territorial, notre territorialité. Cette dernière combine les représentations bien réelles et concrètement forgées de territoires connus, fréquentés, avec les indications mnémoriques ou imaginaires de territorialités beaucoup plus virtuelles, rêvées, strictement représentées et néanmoins vécues ?

Ces divers territoires du vécu introduisent une étroite relation entre deux termes essentiels. Il s'agit, d'une part, de la vie de réseau finalement très personnelle, des mobilités qui en font le contenu, de la territorialité ou plutôt de la spatialité concrète de chacun, en somme, mais aussi de ses échappées mémorielles ou imaginaires. Il est question, d'autre part, de référents collectifs normalement plus stables, plus installés, de ces représentations sociales, parfois communautaires, que sont les territoires d'essence politique ou d'assignation sociale. Entre ces deux termes, entre les territorialités individuelles et de tels territoires politiques et décrétés, parfois imposés, une tension s'établit dans l'ordre de la pratique comme dans celui des représentations et de la cognition. Cette tension s'affirme en tant que facteur majeur, tantôt frein, tantôt moteur, de l'action humaine et sociale spatialisée. Le dosage de ce rapport diffère selon les individus. Il cache, en réalité, deux niveaux de la réalité socio-spatiale. D'une part, le contexte, celui des enjeux et des déterminations collectives, toujours présents. Ce contexte forme le pôle incontournable des contingences que rencontre l'action individuelle et collective située. D'autre part, le tissu des motivations et des stratégies individuelles. Même si ces motivations et ces stratégies relèvent aussi d'une genèse sociale, d'un effet de lieu ou de territoire, elles accordent une large place à l'autonomie, à la volonté personnelle, à la compétence de l'acteur. Finalement, le comportement de chacun, dans la société et dans l'espace, obéit à ces deux domaines d'influences, à ces deux énergies.

Un détour est donc inévitable pour comprendre la véritable nature du territoire, c'est celui de la territorialité. Pour Claude Raffestin (1986), elle « reflète la multidimensionnalité du vécu territorial des membres d'une collectivité ». Même si elle agrège, pour chacun, la représentation d'espaces socialement et collectivement repérés, qualifiés et partagés, elle concerne, d'abord, le sujet humain. Elle relève de sa sensibilité, de sa logique, de ses capacités réflexives et imaginatives personnelles. Elle se calque sur son espace vécu et en façonne l'unité. Elle s'enrichit de ses expériences, de ses apprentissages sociaux permanents. La territorialité agence et articule les échelles des territoires et des réseaux que fréquente chaque individu. Elle dévoile la manière dont chacun tisse sa relation aux territoires qu'il pratique, qu'il se représente et auxquels il s'identifie. Elle éclaire la façon dont il les reproduit et les déforme au gré de son action, de ses représentations, de sa *praxis*. La territorialité fonctionne à la manière d'une métastructure (Di Méo, 1991) : synthèse personnelle des jeux de rapports spatiaux développés par chaque individu socialisé et spatialisé, assurant l'intelligibilité globale de ses liens géographiques, de son être au monde.

Faite de « géographie » existentielle, de pratiques spatiales et de rapports représentés aux territoires et aux lieux, la territorialité (comme le territoire) n'existe que par référence aux acteurs sociaux et à leur action. La territorialité et le territoire ne sauraient en effet relever d'une pure ontologie. Le minimum requis, pour engendrer ces deux formes du rapport spatial, c'est l'existence d'un « agir communicationnel » propre à tous les individus en interaction. Ainsi, les jeunes des cités d'habitat social ne pourraient fonder le moindre territoire, ni bien sûr l'inscrire dans les interstices de la banlieue, puis de la ville, sans communiquer entre eux et aux autres, par des postures et des agissements, leur lisibilité identitaire.

Les territorialités, les espaces vécus et les territoires se façonnent avec l'épaisse matière de l'espace géographique. Isaac Joseph (2000) observait que le territoire « n'est ni une enveloppe, ni le vide », ni un décor dans lequel se déroulerait un drame ou une intrigue. Il le définissait au contraire comme un « milieu plein dans lequel l'activité d'adaptation et de

coopération des individus ou des collectifs trouve ses ressources ». I. Joseph rejoint ici les théories de l'écologie de la perception en fonction desquelles toute activité humaine trouverait dans son environnement humain des sortes de prises, à l'image de l'alpiniste progressant sur une paroi en s'accrochant aux aspérités de la roche ; ce que Gibson nommait des « affordances ». Autrement dit, l'univers social et spatialisé des rencontres et de l'action ne serait qu'un monde d'apparences concertées, une « chorégraphie préparée » pour reprendre la métaphore scénique chère à Erwin Goffman. Un tel cadre participatif peut être assimilé à un véritable langage social. Ainsi nourri de sens social, le territoire devient « région de significations » (A. Giddens, 1987). C'est un contexte qui ne se contente pas de fournir l'enveloppe d'une activité ou d'une action, mais qui contribue à la construire et qu'elle produit (ou reproduit) en retour. Bref, le territoire, en tant qu'espace de l'action, espace tissé d'un entrelacs de transactions, de stratégies, d'intentionnalités, de débats, d'interactions innombrables est bien, essentiellement, une affaire d'acteurs. Ceci, Hervé Gumuchian fut aussi l'un des premiers à le montrer.

#### 4. Le territoire, système d'action et d'acteurs

L'acteur n'est pas une personne en général, c'est une personne qui agit. Ce peut être une réalité plus large, une instance ou une organisation (groupe social), une entité identifiable, un « opérateur générique doté d'une capacité d'agir », selon la formule de Michel Lussault, ce qu'il appelle un « actant ». Acteurs et actants possèdent des compétences intentionnelles et stratégiques. Ils se distinguent à ce titre des agents. Même si ces derniers ne négligent pas l'action, ils sont à la fois moins actifs et moins autonomes que les acteurs/actants. Ceux-ci disposent en effet, conjointement, d'un agir et d'un pouvoir, celui, en particulier, de provoquer l'action des autres. Dans nos territoires locaux, les maires et certains de leurs adjoints, les conseillers généraux et régionaux, les députés et sénateurs, les préfets et hauts fonctionnaires gravitant autour d'eux, certains chefs d'entreprises, les membres influents d'associations, etc., forment les principales catégories d'acteurs. En fait, le statut d'acteur relève plus d'une posture, d'un comportement et d'une volonté, d'une intentionnalité associée à une position plus ou moins stratégique dans le complexe territorial, à différentes échelles, que d'une fonction clairement définie et établie. Les frontières du « métier » d'acteur territorial s'avèrent donc très poreuses et l'agent peut à tout instant devenir acteur. L'acteur est donc élément moteur d'un système social. Il suscite à son tour action et réaction. On ne saurait le concevoir en dehors d'un jeu d'interactions avec d'autres acteurs et agents.

Nombre d'acteurs se territorialisent dans la mesure où « ils participent de façon intentionnelle à un processus ayant des implications territoriales » (H. Gumuchian, E. Grasset, R. Lajarge et al., 2003). À ce titre, dans un ouvrage paru en 1991, j'avais distingué trois grandes catégories génériques d'acteurs, en rapport avec leur appartenance plus ou moins accusée aux territoires soumis à leur action. Aux acteurs endogènes, issus du territoire dans lequel ils vivent et agissent, j'opposais les acteurs exogènes qui l'investissent de l'extérieur. Entre ces deux groupes, les acteurs transitionnels illustrent des situations intermédiaires : enfants du territoire installés à l'extérieur mais y conservant des attaches, des intérêts économiques et stratégiques, habitants très mobiles l'intégrant dans leurs réseaux d'habitation et de vie, résidants secondaires, etc. Ces différents types d'acteurs inscrivent de fait le territoire considéré dans un jeu d'échelles géographiques qui lui confèrent des significations multiples et diversifient les angles de vue sur sa destinée, son aménagement et l'occupation de son espace, son développement, etc. Quelle que soit la situation de l'acteur par rapport au territoire, on notera que son discours est essentiel. C'est le vecteur du sens (des sens différents) qui lui est attribué et qui nourrit les actions dont il est l'objet.

Cette dynamique des acteurs, qu'elle s'exprime par leur discours et/ou par leur pratique, nous renvoie à la configuration de systèmes d'action très concrets, centrés sur

différents niveaux d'échelles géographiques : la commune ou la communauté de communes pour le système d'action municipal gérant son propre espace et nombre de problèmes concrets du quotidien , le « pays » de la loi Voynet pour engager des opérations de développement local, le département pour la préfecture (contrôle des citoyens et des collectivités territoriales, etc.) et le conseil général (action sociale en particulier), des espaces ou des réseaux plus inédits et spontanés pour telle ou telle initiative, etc.

Acteurs et agents décrivent ainsi des organisations ayant pour attracteur principal (pour objet central si l'on veut) l'enjeu même de l'action collective engagée auquel se greffent des grappes d'enjeux privés. Nous observons que nombre de systèmes d'action formés de la sorte par des agrégats d'acteurs et d'agents se spatialisent et se territorialisent. Nous ferons même l'hypothèse que c'est à ce prix qu'ils trouvent une réelle consistance, qu'ils acquièrent une meilleure lisibilité et que des effets de solidarité peuvent pleinement s'y développer. C'est par leur territorialisation que nombre de systèmes d'action trouvent leur régime de gouvernance et leur principe de régulation. L'un comme l'autre font généralement appel, en sus de la territorialisation, à des jeux scalaires qui confrontent et articulent les interventions d'acteurs endogènes, exogènes et transitionnels. Ces menées d'acteurs constitués en systèmes d'action concrets, les formes de régulation que suscite leur gouvernance produisent des discontinuités, des bifurcations, des ruptures sociales et spatiales qui génèrent à leur tour des fragmentations territoriales. Celles-ci s'opèrent, par exemple, au rythme de la division des groupes d'acteurs qui, à l'intérieur des systèmes qu'ils constituent, entrent parfois en concurrence, en conflit et se scindent. En effet, je l'ai déjà évoqué, tout système d'acteurs territorialisé sélectionne et sectionne l'espace de son action autour d'attracteurs clés définissant ses objectifs centraux. Ces attracteurs sont à la fois concrets et symboliques, matériels et idéels. Ils peuvent revêtir la forme d'une organisation territoriale de proximité, pilotée par des conventions plus ou moins implicites, voire de façon plus contractuelle : un terroir viticole détenteur d'une appellation prestigieuse, un quartier résidentiel dont les occupants s'efforcent de contrôler l'accès, un paysage ou un site à sauvegarder... Il existe aussi des attracteurs et des espaces (ou des territoires) qui leur sont liés, disposés en réseaux. Ils fonctionnent fréquemment sur la base d'un contrat, selon une logique proxémique qui ne tient pas vraiment compte de la proximité spatiale. C'est le cas des réseaux de villes créés ces dernières années dans de nombreux pays ; c'est aussi, par exemple, celui des régions d'aménagement de l'Allemagne. Dans tous les cas, les systèmes d'action et d'acteurs territorialisés (les réseaux forment aussi, à certains égards des figures territoriales éclatées) jouent un rôle fondamental en matière de production de l'espace social et de ses territoires.

### Conclusion

La géographie sociale met l'accent sur les interactions de rapports sociaux et spatiaux, sur les relations entre dynamiques sociales et spatiales et sur les formes géographiques, notamment inégalitaires ou ségrégatives, à la fois matérielles et idéelles, concrètes et symboliques qui résultent de ces intersections et superpositions actives de rapports. C'est ainsi qu'une nouvelle complexité des faits et des univers géographiques, prenant en compte leur dimension/explication sociale et à certains égards individuelle, a été envisagée, décrite, analysée. Deux des éléments les plus forts et les plus novateurs de cette complexité désormais privilégiée par les géographes sont l'action et les représentations sociales. Le traitement de ces deux domaines de la connaissance et de la *praxis* permet une meilleure compréhension des processus géographiques, qu'il s'agisse de la construction des lieux, des territoires et des paysages, de leur gestion, de leur aménagement et (parfois) de leur développement, plus largement de leur mobilisation identitaire, politique, économique et sociale dans toute une série d'événements et de phénomènes concernant les sociétés et leurs enjeux contemporains. Par ailleurs, de nouvelles spatialités ont été repérées au plus profond des comportements

humains et de leurs corporalités. Elles expriment les diverses façons dont le corps restitue sa matérialité terrestre et ses apprentissages socio-spatiaux, mais aussi leur réinterprétation individuelle au travers d'attitudes, de gestuelles toujours situées dans un espace social fonctionnant comme une scène. C'est sur la base de ces nouvelles définitions d'objets et de ces nouvelles méthodes (étude des représentations, des pratiques, des stratégies individuelles et collectives, des jeux et comportements d'acteurs par les moyens de l'entretien, de l'enquête, de l'observation participative, de l'histoire de vie ou de l'analyse textuelle, de l'étude d'images, etc.) que la géographie sociale a pu contribuer au renouveau de la science géographique en général, qu'elle l'a sans doute amenée à acquérir une véritable consistance sociale et à s'inscrire définitivement au cœur des sciences de l'homme et de la société.

#### Références bibliographiques

- Di Méo (G.), 1991, *L'homme, la société, l'espace*, Paris : Anthropos/Économica.
- Frémont (A.), Chevalier (J.), Héryn (R.), Renard (J.), 1984, *La géographie sociale*, Paris : Masson.
- Giddens (A.), 1987, *La constitution de la société*, Paris : PUF.
- Gumuchian (H.), 1991, *Représentations et aménagement du territoire*, Paris : Anthropos.
- Gumuchian (H.), Grasset (E.), Lajarge (R.) et al., 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris : Anthropos.
- Joseph (I.), 2000, « Décrire l'espace des interactions », in *Logiques de l'espace, esprit des lieux*, Lévy (J.) et Lussault (M.), Paris : Belin, p. 49-56.
- Racine (J.-B.), 1986, « Problématique pour une géographie sociale des espaces sociaux en Suisse », *Geographica Helvetica*, n° 2, p. 57-66.
- Raffestin (C.), 1986, « Ecogénèse territoriale et territorialité », in *Espaces, jeux et enjeux*, Auriac (F.) et Brunet (R.), Paris : Fayard, p. 175-185.
- Rosch (E.-H.), 1973, « Natural categories », *Cognitive Psychology*, n° 4.